

2024 – ENTREPRENDRE ENSEMBLE – LA CANDIDATHEQUE – PLIE DU DUNKERQUOIS**Contexte et objectifs de l'action :**

Les PLIE sont des outils territoriaux, impulsés par les collectivités locales, ici la Communauté Urbaine de Dunkerque, au service des habitants et des employeurs. En tant qu'outil territorial, les PLIE développent une ingénierie permettant de mobiliser de nombreux partenaires et financements. Les actions mises en œuvre leur permettent de déployer une offre d'accompagnement globale, conjuguant les dimensions professionnelles et sociales en vue d'une insertion viable et durable des personnes. Dans cette perspective, ils ont la possibilité de contribuer au financement d'actions d'accompagnement et/ou de sélectionner des projets éligibles au FSE +.

Pour atteindre leurs objectifs, les PLIE remplissent 4 missions majeures :

- Déployer une ingénierie de projets dans une perspective de développement local.
- Contribuer à la coordination des acteurs et des moyens pour des territoires et des écosystèmes plus inclusifs
- Mobiliser, accompagner les personnes dans la perspective d'une insertion viable et durable.
- Proposer des services aux employeurs pour les aider à recruter et à intégrer de manière viable et durable des personnes.

Le territoire d'action et d'intégration des participants du PLIE de DUNKERQUE couvre le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque, à savoir 16 communes sur 17.

L'objectif des PLIE est l'accès et le maintien à l'emploi ou en formation qualifiante de tout participant.

Le PLIE de l'agglomération Dunkerquoise est porté juridiquement par l'association Entreprendre Ensemble.

Le territoire d'intervention du PLIE est la Communauté Urbaine de Dunkerque, qui regroupe 17 communes soit 192 635 habitants.

Au 1er janvier 2024, 16 des 17 communes de la Communauté Urbaine de Dunkerque adhèrent au PLIE, soit 98.87 % des habitants de la CUD concernés par le projet.

Dans un contexte économique où certaines catégories de publics sont particulièrement touchées et pour permettre aux personnes toujours en parcours de déboucher sur une insertion professionnelle durable.

L'environnement économique du département du Nord est marqué par une importante précarité de sa population. Nombreux sont les indicateurs qui peuvent témoigner de ce constat :

Un taux de pauvreté très largement supérieur à la moyenne de France métropolitaine, conséquence d'un accès rendu difficile à l'emploi.

- Un taux de chômage de 9.8 % dans le Nord au dernier trimestre 2023, qui fait du Nord un des Départements les plus touchés de France métropolitaine. 9.2% dans les hauts de France ; 7.2 % en France.
- Le territoire de Dunkerque s'inscrit dans une dynamique vers le plein emploi, avec néanmoins un taux de chômage de 8.8% plus élevé que le niveau national de plus d'un point

Cela sous-entend que nous avons encore des chercheurs d'emploi qui ne trouvent pas de solutions.

Le PLIE Dunkerque et l'ensemble de ses membres permet de décliner sur le territoire d'une commune un accompagnement permettant de tenir compte des besoins des demandeurs d'emploi et de proposer une offre de service qui s'adapte à ses besoins.

Il est nécessaire d'effectuer un travail avec les Participants en amont de la mise à l'emploi, avant même de les mettre à l'emploi, sur les parties :

- Définition de projet
- Montée en compétence
- Problématique de logement
- Problématique de santé
- Etc.

Toute cette activité nécessite pour les conseillers dans les antennes du PLIE de se concentrer principalement sur les problématiques sociales. Aussi les conseillers du PLIE peuvent s'appuyer sur le Département Emploi pour la partie mise à l'emploi.

L'action du Département Emploi consiste à construire et proposer une offre de Service aux Entreprises, en complémentarité et partenariat avec France Travail, en vue de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en difficulté d'inclusion sociale et professionnelle ; ceci dans une logique de filières métiers intégrant l'insertion, la formation, l'accès à l'emploi et pour partie des suivis dans l'emploi des publics.

Il utilise pour cela un levier :

- Des chargés de mission RH (relation entreprises) qui apportent leur expertise sur les besoins du territoire, créent un réseau d'entreprises partenaires, collectent des offres d'emploi au bénéfice des publics accompagnés par l'équipe de la Candidathèque
- La Candidathèque : il s'agit d'une équipe de conseillers emploi spécialisés par domaine professionnel, elle apporte un appui aux conseillers référents de parcours au sein des antennes du PLIE pour la mise à l'emploi des publics : diffusion d'une information spécialisée sur les métiers, les emplois, leurs spécificités facilitant les Mises en Relation des publics sur les offres captées par le Département Emploi. Il est possible pour les Conseillers emploi de la Candidathèque de s'appuyer sur leur réseau d'agence d'emploi du territoire, réseau privilégié avec lequel la Candidathèque est en contact quotidiennement.

Contenu de l'action :

Les personnes intégrées dans le dispositif PLIE officialisent leur volonté de s'engager dans une logique de parcours individualisé par la signature d'un contrat d'engagement individuel.

Chaque participant PLIE a un conseiller tout au long du parcours d'insertion. Ce conseiller est le référent de parcours du participant sur les problématiques professionnelles. Il travaille en étroite collaboration avec les référents sociaux et tout autre acteur impliqué dans le parcours social et professionnel de la personne. Il entretient des liens privilégiés et complémentaires avec les référents d'étape, lorsque la personne réalise des actions d'insertion c'est le cas avec le Conseiller Emploi de la Candidathèque.

Les publics concernés par l'accompagnement de la Candidathèque sont :

Participants du PLIE :

- Domiciliés au sein d'une des communes de la Communauté Urbaine de Dunkerque ayant adhéré au PLIE
- Ayant des Difficultés d'accès à l'emploi qui se situent sur le champ professionnel
- Ayant un projet ciblé dans les domaines définis ci-dessous :
- Industrie
- Transport / Logistique
- SAP (Services à la personne à la collectivité)
- Bâtiment
- Restauration
- Tertiaire
- Une attention particulière sera portée :
 - Aux demandeurs d'emploi de longue durée et/ou ;
 - Aux allocataires du RSA et/ou ;
 - Aux publics issus des Quartiers Politique de la Ville et/ou ;
 - Aux publics reconnus travailleurs handicapés et/ou ;
 - Aux jeunes en difficulté d'accès à l'emploi.

L'accompagnement vers l'emploi durable de participants en difficulté se pratique comme suit :

Les conseillers emploi intégreront dans la Candidathèque des participants :

- Soit envoyés par les conseillers des antennes du PLIE
- Soit repérés lors d'une autre opération comme l'orientation, 1 permis 1 emploi, par les actions de formation, les ACI, les personnes ayant bénéficié de contrats dans le cadre des clauses insertion ou toute autre action de repérage.

Les conseillers emploi peuvent contribuer à repérer des nouveaux participants du PLIE, par une sensibilisation des publics lors des réunions d'informations collectives de 1er accueil pour des sortants de formation ou des publics mobilisés par d'autres partenaires (Département, France Travail, etc...), afin de sensibiliser les publics à l'offre de service du PLIE.

L'accueil de nouveaux participants peut faire l'objet de 2 suivis au maximum, avant qu'ils intègrent ou non l'accompagnement Candidathèque du PLIE :

Soit 2 entretiens de diagnostic (entretien de 1er accueil)

Soit 1 réunion d'information collective de 1er accueil précédent, 1 entretien de diagnostic (entretien de 1er accueil).

La validation du projet professionnel du participant sera faite lors de cet accompagnement.

Une détermination d'actions à mettre en place par le participant lui-même ou avec son conseiller ou par le conseiller lui-même en individuel ou en collectif dans des ateliers liés à la médiation à l'emploi :

- Réaliser son CV, ainsi que sa lettre de motivation
- Repérer les offres et postuler
- Préparer son entretien avec un employeur
- En complément voici les ateliers proposés :
- Identifier ses compétences
- Oser prendre sa place (prise de parole, exprimer une opinion, argumenter)
- Préparer à l'entretien d'embauche

Une fois le participant intégré au portefeuille du Conseiller Emploi, il entre dans l'action de la Candidathèque et officialise sa volonté de s'engager dans une logique de parcours individualisé, conformément au contrat d'engagement de la Candidathèque que le participant signera.

Les Conseillers Emploi PLIE saisissent l'ensemble du contenu des entretiens, prescriptions, propositions, positionnements, caractéristiques des participants, suivis, entretiens, etc... dans le logiciel ABC Evolution.

Ceci permet une traçabilité des étapes de parcours dans le respect du règlement général sur la protection des données, et donne la possibilité d'effectuer des requêtes, permettant de travailler sur la qualité de l'accompagnement réalisé tout au long des parcours, et de veiller à l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs du PLIE du Dunkerquois.

Chaque synthèse d'entretien sera co-signée et remise à la personne accompagnée.

Un panel d'outils et dispositifs sont à leur disposition pour répondre aux besoins du public, proposés par les différents départements d'EE, et les partenaires du territoire.

En complément de l'accompagnement apporté auprès des Participants de leurs portefeuilles, les conseillers emploi valideront les candidatures positionnées sur les offres d'emploi par les CIP des antennes du PLIE (offre d'emploi de Niveau 2) en recevant les publics en entretien avec une saisie particulière du conseiller emploi (Nom du Conseiller + filtre niveau 2) sur ABC Evolution.

Les conseillers Emploi au regard de leurs spécificités d'accompagnement adaptés aux recrutements pourraient également aussi être sollicités lors de simulation d'entretien en vue de préparation pour des recrutements en nombre.

L'ensemble de ces missions sont coordonnées par la Chargée de Projet avec un appui administratif sur l'ensemble des tableaux de bord à compléter pour mener à bien l'activité des conseillers emploi.

Elle veille à ce qu'il n'y ait aucune discrimination à l'entrée en accompagnement, à la qualité de l'accompagnement des participants en portefeuille et aux respects et l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs de l'opération.

Les Participants du PLIE accompagnés en Candidathèque se caractérisent par :

- Une domiciliation au sein d'une des communes de la Communauté Urbaine de Dunkerque ayant adhéré au PLIE.
- Des difficultés d'accès à l'emploi qui se situent sur le champ professionnel. Les personnes doivent être disponibles pour agir sur ces difficultés au moment de l'entrée en PLIE.